

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Eaux et Forêts/Malversations : Lee White assigné à résidence



Photo: COE
Le ministère des Eaux et Forêts où se sont déroulés les faits.

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

APRÈS avoir comparu le 4 octobre devant le juge instructeur de la Cour spéciale criminelle, l'ancien ministre des Eaux et Forêts, Lee White, et trois de ses collaborateurs ont été assignés à résidence par l'autorité judiciaire.

Il s'agit du directeur général des Forêts, Ghislain Moussavou, du conseiller financier et ancien directeur financier de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), Jean Guy Diouf, et de l'inspecteur général adjoint des services des Eaux et Forêts, Ghislain Aimé Boupo. De source judiciaire, il est reproché à ces derniers

les faits présumés de détournements de fonds publics, faux et usage de faux, concussion, association des malfaiteurs, violation des procédures d'attribution des permis forestiers, complicité d'exploitation illégale de bois,

enlèvement des pièces et blanchiment des capitaux. Des faits punis par les articles 115, 117, 127, 141, 193, 194, 200 et 380 du Code de procédure pénale en vigueur en République gabonaise. Cette mesure intervient

à la suite d'une opération dénommée " Dignité ", lancée par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI). Ladite opération vise à mettre hors d'état de nuire les responsables administratifs qui se se-

raient rendus coupables de détournements de fonds publics et malversations financières.

Le ministre Lee White et ses anciens collaborateurs restent donc à la disposition de la justice gabonaise. L'enquête se poursuit !

Caisse des dépôts et consignations : l'ex-directeur général libéré

AEE
Libreville/Gabon

L'ANCIEN directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), Herman Nzoundou Bignoumba, a été libéré mercredi soir de la prison centrale de Libreville où il a passé près de quatre ans, informe une source judiciaire proche du dossier.

Placé sous mandat de dépôt le 28 novembre 2019, ce proche de Brice Lacruche Alihanga (BLA), ancien directeur de cabinet de l'ex-chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, avait été arrêté dans le cadre de l'opération Scorpion. Il était accusé de corruption et de détournements de fonds publics de grande envergure. Des accusations



Photo: AEE
L'ex-DG de la CDC Hermann Nzoundou Bignoumba est désormais libre.

qualifiées par certains de règlement de comptes orchestrées par le pouvoir déchu et visant à mettre sous les verrous tous les " BLA-boys ".

Après avoir passé presque 4 ans en détention préventive, sans jugement à la prison centrale de Gros-Bouquet, Hermann Nzoundou Bignoumba recouvre la liberté. Il a aussitôt rejoint sa famille. En attendant...



MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Projet d'Appui au Secteur des Infrastructures au Gabon – PASIG-1
Cellule d'Exécution du Projet

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

AMI N°24/MTP/SG/PASIG-1/CEP/2023

SERVICES DE CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE TECHNIQUE, SOCIO-ECONOMIQUE, INSTITUTIONNELLE ET FINANCIERE D'UNE PLATE-FORME DE TRANSIT A LIBREVILLE.

Secteur	:	Transport
Prêt BAD	:	N° 2000200004661
Prêt AGTF	:	N° 5050200001053
Numéro du Projet	:	P-GA-DB0-009
Date de publication	:	06/10/2023
Date limite de dépôt	:	20/10/2023

1. Le Gouvernement de la République Gabonaise (ci-après nommé « Le Client »), a reçu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) et un prêt de l'Africa Growing Together Fund (AGTF) afin de couvrir les coûts du Projet d'Appui au Secteur des Infrastructures au Gabon - Phase 1. Il est prévu d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces prêts pour financer les services de consultant pour lesquels le présent avis de manifestation d'intérêt est émis.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la réalisation de l'étude de faisabilité technique, socio-économique, institutionnelle et financière d'une plate-forme de transit à Libreville. Cette étude devra permettre de :

- Faire le diagnostic de la logistique urbaine et des flux de marchandises en transit dans Libreville ;
- Proposer des options de logistique urbaine et les flux de transit par type de transport (voie terrestre, maritime, fluviale) dans Libreville ;
- Présenter/analyser la plus-value de différentes options de transport par rapport à la configuration actuelle ;
- Réaliser l'évaluation économique de chacune des options ;
- Réaliser l'évaluation sociale de chacune des options ;
- Analyser la viabilité financière de chacune des options en vue d'une prise de décision quant au mode de gestion ;
- Réaliser l'évaluation de l'impact environnemental de chacune des options ;
- Réaliser une évaluation technique préliminaire (type d'embarcation, définition des travaux à réaliser pour chacune des options, types d'aménagement des plateformes d'embarquement et de débarquement en fonction des options, etc.).

La durée des prestations est, à titre indicatif, de (3,5) mois (hors délais de validation des rapports) à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

3. Le Ministère des Travaux Publics invite les Consultants à présenter leur Manifestation d'intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations requises (documentation, références de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement », Edition octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires par l'adresse électronique procurement.pasig1@gmail.com ou par téléphone (+241) 65 03 84 84 / (241) 66 91 83 46 aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8 heures 30 à 16 heures 30, du lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt en langue française doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 20/10/2023, à 15 heures. Elles peuvent également être transmises par courrier électronique aux adresses électroniques reprises ci-dessous.

Elles doivent porter expressément la mention « AMI N°24/MTP/SG/PASIG-1/CEP/2023- SERVICES DE CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE TECHNIQUE, SOCIO-ECONOMIQUE, INSTITUTIONNELLE ET FINANCIERE D'UNE PLATE-FORME DE TRANSIT A LIBREVILLE ».

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS - Projet d'Appui au Secteur des Infrastructures au Gabon Phase 1 (PASIG 1) - A l'attention du Chef de Projet - Cellule d'Exécution du Projet (CEP) - 4er étage du bâtiment principal - 392, Avenue Rose Francine ROGOMBE

- BP 49 Libreville /Gabon - Tél. : (+241) 60 15 29 82 / (241) 66 91 83 46 - Email : procurement.pasig1@gmail.com



Le Chef de Projet

Benjamin MOURI MOUSSAVOU